

DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ÉNERGIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Service Industrie

1ter rue Unger
BP 465
98845 Nouméa Cedex

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

N° CS13-3160-SI- **M44** /
DIMENC

Nouméa, le 25 AVR. 2013

Le Directeur

à

Monsieur le Fondé de pouvoir
Société APAVE SUDEUROPE SAS
BP 4012
98846 Nouméa Cedex

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Dossier n°CE13-3160-000936/TDESI_0892 / ID_1195
Référence : Courrier du 4 mars 2013 relatif à votre déclaration concernant l'exploitation
de sources radioactives sur le site industriel de VALE NC – commune de Mont-Dore
Pièce jointe : 1 avis

Monsieur le Fondé de pouvoir,

Par courrier cité en référence, vous m'avez transmis votre déclaration concernant
l'exploitation de sources radioactives située sur le lot n° 59 (6952-69270) du site industriel
de VALE NC – commune de Mont-Dore.

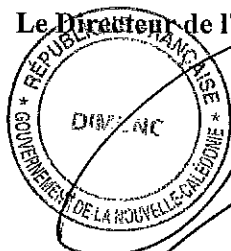
Après examen, il s'avère que votre déclaration n'est pas conforme au regard des
dispositions de l'article n° 414-4 du code de l'environnement de la province Sud.

En conséquence, je vous invite à régulariser votre déclaration dans un délai de deux
mois et à l'adresser à Madame la Présidente de l'assemblée de la province Sud – direction
de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – service de l'industrie - BP
465 – 98845 Nouméa cedex, en tenant compte de l'avis de l'inspection des installations
classées ci-joint. Dans l'attente, l'instruction de votre demande est suspendue.

Cette affaire est suivie par inspecteur des
installations classées au sein de la direction de l'industrie, des mines et de l'énergie
qui reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuellement
nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Fondé de pouvoir, l'expression de ma considération
distinguée.

Le Directeur de l'industrie, des mines et de l'énergie



Aurélien LOUIS
Aurélien LOUIS

DOSSIER DE DECLARATION

AVIS DE L'INSPECTEUR DES INSTALLATIONS CLASSEES

DOSSIER CONCERNANT : *Stockage et utilisation de sources radioactives*

DEMANDEUR : *APAVE SUDEUROPE SAS*

Réf :	<i>TDESI_0892</i>	Date de réception du dossier :	<i>16/04/2013</i>
Adresse postale :	<i>BP 4012 – 98846 Nouméa cedex</i>		
localisation de l'installation :	<i>Usine du grand sud route de kwa neie prony lot n° 59 n° inventaire cadastral 6952-692701 Site industriel de VALE NC</i>		
Téléphone :	Fax :	Ridet :	<i>042688</i>
Province :	<i>SUD</i>	Commune :	<i>MONT DORE</i> Zone PUD :

CONTENU DE LA DECLARATION	OBSERVATIONS
1. La déclaration de l'exploitant	<i>Un L-Bis a été joint à la déclaration. Cependant, il est indiqué de fournir un K-Bis ou un RIDET de l'entreprise</i>
2. Nature et volume des activités	<i>L'activité totale et le nombre de sources susceptibles d'être présentes dans l'installation doivent être précisés</i>
3. Rubriques de Classement	<i>Les justificatifs de la conformité des sources aux normes NF M 61-002 et NF M 61-003 ou équivalents doivent être fournis</i>
4. Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, les informations suivantes :	
• l'occupation du sol	
• les activités	
• les établissements recevant du public	
• les voies de communication	
• les hydrants (PI ou BI)	
• les plans d'eau et cours d'eau	
• la vocation des bâtiments	
5. Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication :	<i>Ce plan doit être plus focalisé sur la zone de stockage des sources et à une échelle plus précise</i>
• les zones de stockage	
• les moyens de lutte contre l'incendie	
• l'assainissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)	

Dossier déclaré : Complet Incomplet